



Nervieux.fr



***Le Journal
de Nervieux
Avril 2008***



Nouveau plan géographique de Nervieux !!!



Des panneaux de signalisation sur 5 voies d'accès seront prochainement installés:
Un emplacement d'ANNONCE pour signaler les prochaines manifestations sera mis
à disposition des associations .

NERVIEUX sait héberger et recevoir !!

La Page du Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'issue d'une campagne électorale 'dynamique', vous avez choisi une nouvelle équipe de 15 élus qui auront la charge de faire fonctionner, au mieux, la commune pour les 6 prochaines années.

Différents services publics sont proposés et gérés directement par la commune sous la supervision du maire et des adjoints:

- école et cantine scolaire.
- secrétariat (permis de construire, état civil, carte d'identité, passeport).
- développement économique.
- la gestion de l'assainissement public (collectif et SPANC).
- sécurité publique.
- finances communales.

Les 12 nouveaux élus composant la nouvelle équipe apporteront leur jeunesse, leur dynamisme et de nouvelles idées. Ils se sont déjà mis au travail, à travers les premières réunions des commissions (vous le découvrirez dans les différents textes ci-après).

Comme par le passé, les élus sont à votre écoute et souhaitent dialoguer avec vous pour vous servir au mieux. D'ailleurs, une grande enquête est lancée pour recueillir vos souhaits et aspirations. N'hésitez pas à nous indiquer vos suggestions ou projets sur le document joint, à remettre en Mairie.

Dans le cadre des travaux de réalisation de l'A89, les entreprises cherchent des logements (chambres d'hôtel, gîtes, chambres chez l'habitant) pour héberger leur personnel. Si vous le pouvez, indiquez en Mairie votre capacité d'accueil.

Par ailleurs, nous vous invitons à suivre l'actualité communale sur le site www.nervieux.fr ou à vous inscrire en mairie pour recevoir le « flash info » envoyé par mail à tout ceux qui le souhaitent.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour la confiance accordée pour ce nouveau mandat et vous prions de croire à notre dévouement total, avec l'ensemble des élus, à l'action communale.

Au plaisir de vous rencontrer lors **de la foire de Grénieux le 20 mai 2008 et pour la Fête de la Musique le 21 juin 2008.**

Cordialement

Jacques GUILLERMET
Maire de Nervieux

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Guillermet', written over the printed name and title.

Au sein du conseil municipal composé de 15 élus, ont eu lieu les élections du maire et des adjoints le vendredi 21 mars 2008 à la mairie de Nervieux.

Lors de ce conseil municipal, il y a eu aussi l'élection des délégués dans les organismes extérieurs (Communauté de communes, syndicats...) ainsi que la distribution des commissions communales

Mandat 2008-2014

Mr Jacques Guillermet, Maire

Chargé de l'administration générale de la gestion du personnel, des relations avec les autorités et les administrés.

Délégué auprès de la Communauté de Communes de Balbigny.

Mr Jean-Luc Durris, 1er adjoint

Chargé de la Voirie/Urbanisme, Tourisme/Fleurissement

Commissions: Voirie/Urbanisme, Jumelage, Appel d'offres (suppléant), Tourisme/fleurissement

Délégué auprès de l'office du Tourisme des Montagnes du Matin et du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bombarde. Délégué suppléant auprès de la Communauté de Commune de Balbigny.

Mr Serge Tamain, 2ème adjoint

Chargé des Bâtiments communaux et du Cimetière, du Conseil Municipal des Enfants, du Conseil des Sages.

Commissions: Bascule, Bâtiments communaux, Cimetière.

Appel d'offres (titulaire), Conseil municipal des enfants,

Conseil municipal des sages.

Délégué titulaire auprès de la Communauté de Communes de Balbigny et du Syndicat mixte de la retenue du Barrage de Villerest.

Mr Hervé Castaings, 3ème adjoint

Chargé de la Vie Culturelle et de la Bibliothèque, de la Communication et du Jumelage

Commissions: Vie Culturelle/Bibliothèque, Jumelage, Communication

Mr Jérôme Bruel, 4ème Adjoint

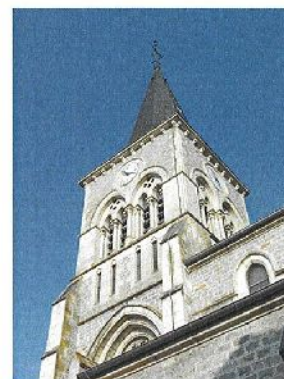
Chargé des sports Loisirs et de la Vie Associative

Commissions: Sports Loisirs/Vie associative.

Finances/Développement économique, Appel d'offres (titulaire)

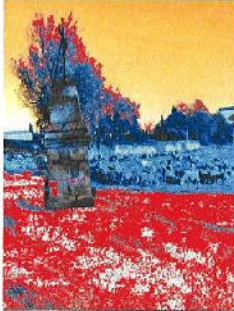


Le Maire et ses adjoints



Nervieux, son église, son clocher

Les conseillers municipaux



Nervieux

Le surnaturel

« Afin d'améliorer le fonctionnement de la vie municipale le nombre de Commissions a été ramené de 22 (mandat 2001-2008) à 17

Ce nombre plus réduit, combiné à la participation active de citoyens volontaires devrait permettre une plus grande prise en compte des attentes de la population. »

Eric Boyer,

Commissions : Sports, Loisirs/Vie associative, Bascule/Bâtiments communaux/Cimetière, Conseil des Sages.

Françoise Giroux,

Commissions : Cantine/Ecole, Vie culturelle/bibliothèque.

Délégué titulaire auprès de la Communauté de Communes de Balbigny.

Gérard Bruel,

Commissions : Voirie/urbanisme, SAFER, Syndicat du Forez.

Patrice Geiger,

Commissions : Voirie/Urbanisme, Jumelage, Appel d'offres(titulaire), SAFER, Syndicat du Forez.

Délégué suppléant auprès de la communauté de Communes de Balbigny.

Solange Dutour,

Commissions : Vie culturelle/bibliothèque, Jumelage.

Virginie Bonnet,

Commissions : Cantine/Ecole, Conseil Municipal des enfants

Jean-François Bazzara,

Commissions : Bascule/Bâtiments communaux/Cimetière /Appel d'offres (suppléant)

Communication, Eclairage public

Délégué titulaire du Syndicat Intercommunal des eaux de la Bombarde et du SIEL (Syndicat Intercommunal d'énergies du Département de la Loire).

Olivier Souzy,

Commissions : Voirie/Urbanisme, Appel d'offres (suppléant), SAFER, Syndicat des Chambons

Délégué suppléant auprès du Syndicat Mixte de la Retenue du Barrage de Villerest.

Laurence Couble,

Commissions : Communication, Conseil municipal des Sages

Arnaud Mignard,

Commissions : Sports Loisirs/Vie associative, Bascule/Bâtiments publics/Cimetière, Eclairage public

Délégué suppléant auprès du SIEL(Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de la Loire)

*Photos du 1er conseil municipal, élection du
maire et des adjoints*



Eclairage du parking et l'église

Après quelques semaines d'attente, le parking de l'école, l'église et la mairie est enfin équipé de son éclairage visant à assurer un niveau d'éclairage optimal, dans un style traditionnel.

Les équipes du SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) ont assuré la coordination et le financement des travaux réalisés par l'entreprise CITEOS de Feurs.

Ce sont les élus du conseil municipal 2001 –2008 qui ont choisi le modèle s'intégrant parfaitement dans l'environnement et donnant un cachet certain à cette belle réalisation.



Commission Ecole Cantine

La commission Ecole Cantine s'est réunie récemment en mairie, pour étudier le fonctionnement de l'institution scolaire et les modalités pratiques de gestion de la cantine communale. Le choix de conserver une cuisine traditionnelle, élaborée à partir de produits frais et préparée sur place, a été rappelé, même si cette solution s'avère plus coûteuse que des repas d'origine industrielle.

Le bien être de nos chères têtes blondes, associé à une excellente qualité des mets préparés est ainsi préservé.

La commission extra-communale est composée de Mme Virginie Bonnet (élue gestionnaire de la cantine) assistée de Mme Jocelyne Fayolle (ancienne élue, gestionnaire précédente), Mme Françoise Giroux (élue), Mme Nadine Extrat.



Commission Voirie

La commission Voirie a commencé de prendre en charge son domaine d'intervention lors d'une réunion s'étant tenue en mairie début avril en présence du Maire, Jacques Guillermet, et de MM Jean Luc Durris (adjoint chargé de la voirie et la sécurité), Eric Boyer, Patrice Geiger et Olivier Souzy.

Le programme d'entretien des chemins est en cours d'élaboration et sera publié dans le prochain bulletin municipal, afin de diffuser l'information au plus grand nombre.

Nous rappelons que les chemins et fossés privés doivent être entretenus par leur propriétaire respectif, la commune n'assurant (et payant) que l'entretien des bas côtés (fauchage) des chemins intercommunaux. Depuis une réforme adoptée tant par la communauté de commune de Balbigny que le conseil municipal, l'ensemble des voies goudronnées supportant un service public (eau assainissement ou ramassage des ordures ménagères) ou reliant deux villages entre eux sont classés « intercommunal ».

A noter qu'au cours des mois de janvier et février, plus de 1,5 km de fossés ont été curés grâce à un système ingénieux (une pelle à roue équipée d'un godet trapézoïdale particulièrement performant (environ 40% plus rapide que le système de curage par tracto pelle) et confortant les bas côtés par son appui régulier sur les talus.



Commission Culture et Communication

La commission Culture et Communication s'est réunie récemment en mairie, afin de faire le point sur les principaux dossiers en cours et les actions à mener pour dynamiser la vie culturelle à Nervieux. Autour de Jacques Guillermet vous reconnaitrez de gauche à droite, Solange Dutour, Laurence Couble, Françoise Giroux, Hervé Castaings, JF Bazzara ainsi que JL Durris qui transmettait les informations sur les dossiers menés depuis 2001.

Plusieurs pistes de réflexions sont déjà engagées, pour parvenir, avec les associations du village à relancer l'activité culturelle, la fréquentation de la bibliothèque avec des solutions originales. Le programme vous sera dévoilé dans les mois prochains à travers des manifestations, des rencontres... (à découvrir le moment venu).



Le Conseil des Sages

De quoi s'agit-il?

Nous partons de l'idée que certains habitants de Nervieux « devenus sages avec l'âge » peuvent utilement apporter à la commune leur expérience leur connaissance du village, leur bon sens et leur sagesse.

Tout ceci sur des grands projets mais également sur des éléments concrets de notre vie quotidienne.

Comment cela fonctionne?

Ce conseil se réunira 3 à 4 fois par an, le samedi matin en mairie (durée 1h-1h30) avec la participation de 3 élus:

Laurence Couble

Eric Boyer

Serge Tamain

Combien de sages dans ce conseil?

Nous pensons qu'un groupe d'une dizaine de volontaires, devrait être suffisant pour un bon fonctionnement et une bonne réflexion.

Concrètement?

Ce conseil des sages aura un avis « consultatif » sur les

différents dossiers examinés, mais ses observations et ses recommandations seront bien entendu pris en compte dans la mesure de l'intérêt général.

Si ce conseil des sages avait existé par le passé, à titre d'exemple, il aurait sûrement été consulté sur

- la dénomination des rues et places du village
- la réalisation de la maison des associations
- la réfection de la fontaine de Nervieux.

Qui peut en faire partie?

Vous!.. Si vous avez plus de 65 ans. Et si vous avez envie de consacrer un peu de temps à ce projet (il n'y a pas d'engagement formel sur la durée de votre éventuelle participation, mais une durée de 2 ans nous paraît raisonnable).

Comment procéder ?

Tout simplement en vous manifestant auprès d'un élu ou auprès de la mairie (tél :04 77 28 12 09). Notre objectif est de mettre en place tout ceci avant l'été afin de réunir notre premier conseil des sages dès Septembre 2008.



Serge Tamain
Adjoint au Maire

Arrivée de l'A 89

Balbigny sera le centre de la base administrative regroupant en permanence un minimum de 50 personnes.

300 à 500 personnes chercheront à louer sur le territoire des 13 communes de la communauté de Balbigny dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A 89.

Pendant une durée de 4 ans les ouvriers devront se loger à proximité du chantier.

Si vous pouvez répondre à leur demande, faites le savoir en Mairie.

- *Logement chez l'habitant
- *Appartement à louer
- *Terrain pour positionner des caravanes



Arrêt pipitoresque sur l'autoroute A 89

Opération 1 arbre pour la vie

Dans le cadre des actions menées depuis 2001 par la commune, et afin d'améliorer le cadre de vie locale, plus de 8 arbres ont été plantés sur le nouveau parking contribuant ainsi à la lutte contre l'effet de serre.

Les nouveaux éclairages publics du parking et du chemin des écoliers sont équipés de lampes à basse énergie pour réduire la consommation électrique.

A titre d'exemple, la puissance cumulée des 3 éclairages de la cour de l'école et de la montée ne dépasse pas 350 watts, soit l'équivalent de 2 lampes de salon, alors qu'elles éclairent plus de 3000m².

Le développement durable, Nervieux participe !!



Vie économique

La ZA des Longes, située en bordure de l'autoroute devrait accueillir prochainement son 4ème artisan, l'entreprise de maçonnerie générale BMB, originaire de la plaine du Forez et qui souhaite s'installer très rapidement.

Avec l'arrivée de cette entreprise la première tranche de la Z.A. (1 ha) s'avère complète.

Selon la demande des entreprises souhaitant s'installer, une deuxième tranche pourrait voir le jour.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec le Maire.



La Zone Artisanale

Rénovation des égouts secteur Le Poteau

Après une longue phase d'études par les techniciens de l'entreprise Saunier, 2 visites préparatoires, du Maire et de l'adjoint, Mr André Vacheron, sur le terrain, le chantier de rénovation des égouts sur la route de Ste Foy commencera prochainement (mai/juin).

Une conduite d'eau pluviale sera créée sur les routes RD1 et RD5 pour connecter les eaux de toitures des maisons riveraines de manière à différencier les eaux pluviales des eaux usées, afin d'améliorer le fonctionnement de la station.

C'est pourquoi, je vous demande de respecter la signalisation routière provisoire pendant la durée des travaux.

« Respecter la signalisation pendant la durée des travaux »

Embellissement du nouveau parking

L'entreprise chargée de l'embellissement du parking (talus situé sous le jardin public) est intervenue dernièrement pour planter en harmonie les différents plants.

Le fleurissement des talus le long de la montée de l'école sera pris en charge par la commission fleurissement avec l'aide des employés communaux.



Signalisation Routière

Les panneaux routiers ont été installés sur le parking par les employés communaux courant mars 2008.

Nous invitons les usagers à respecter le sens de la circulation du parking et surtout ne pas encombrer l'emplacement réservé au bus.



**Signalisation
insolite**

Action du service Incendie sur la commune

Au cours de l'année 2007, les Sapeurs pompiers de la caserne de Balbigny (et parfois d'autres casernes) sont intervenus 41 fois pour les secours aux personnes, 24 fois sur des accidents routiers, 6 fois pour prévention des accidents, 4 fois et seulement et **heureusement** pour des incendies

Le coût annuel payé par la commune s'élève à 19 572 €, venant en plus des dépenses engagées par le conseil général, qui supporte l'essentiel des dépenses.



**Nous n'en sommes pas
encore là !!!**

Adoption du P.L.U.

Le plan local d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal du 25 janvier 2008.

Après une phase administrative d'élaboration qui aura duré près de 3 années, retardée par quelques problèmes (notamment le relevage du niveau d'inondation de la Loire).

Les documents définitifs sont revenus du contrôle de la légalité préfectorale fin mars.

L'approbation du P.L.U. a été publiée dans les journaux officiels.

Début mai les documents devraient être consultables sur le site internet [www.nervieux.fr / urbanisme /](http://www.nervieux.fr/urbanisme/).



Recrutement des cantonniers / été 2008

Comme chaque année, la commune recrute 2 jeunes, âgés de 18 ans avec permis de conduire afin de remplacer les cantonniers titulaires pendant les congés.

Les candidatures, de préférence masculines, seront privilégiées compte tenu de la nature des travaux à réaliser (taillage, nettoyage), ce qui demande une certaine force physique.

Les jeunes gens intéressés sont invités à déposer leur candidature en Mairie avant le 20 mai 2008 pour une sélection début juin.

Rénovation du lavoir de Grénieux



Les travaux de rénovation du lavoir de Grénieux devraient reprendre prochainement afin de restaurer ce site très fréquenté par les habitants du village et des communes environnantes.

Attention: nous rappelons que l'eau de la fontaine n'est pas analysée et que sa qualité n'est pas garantie pour un usage humain



Impôts Locaux

« Pas de hausse en 2008 »

Grâce à une bonne gestion des investissements et dépenses courantes au cours des années antérieures, le conseil municipal de janvier 2008 a décidé de **NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS LOCAUX** pour 2008.

Cette mesure traduit la modération de la pression fiscale sur notre commune, favorable à une vie harmonieuse pour tous.

Grands Projets 2008

Dans le cadre de l'adoption du budget communal 2008 par le conseil municipal, les grands projets suivants ont été financés:

***Nouvelle station d'épuration de Nervieux** : dépense totale de 540 000 € HT dont 60% environ de subventions.

***Extension de l'école maternelle** : dépense totale de 530 000 € HT dont 65% de subventions, et une dépense restant à charge de la commune de 130 000€, après prise en compte de la contribution de Mizérieux.



N'oubliez pas le samedi 21 juin 2008

Fête de la Musique

La municipalité invite l'ensemble des amateurs de musique à se produire dans la cour de l'école (possibilité de fourniture de courant électrique) le **Samedi 21 Juin 2008**, avec un apéritif concert.

Merci de prendre contact avec les élus de la commission Vie Culturelle (Hervé Castaings, Françoise Giroux, Solange Dutour).



Ils sont heureux

Foire du 20 mai 2008

Comme le veut la tradition, la 492ème foire de Grénieux se tiendra le mardi 20 mai. Sur le foirail, nous retrouverons de nombreux producteurs, des maraîchers, des commerçants et des agriculteurs fidèles à ce grand rendez-vous. Le champ de foire sera animé de bon matin avec l'arrivée des bovins, ovins, chevaux, ânes, lapins, volailles etc.... ainsi que du matériel agricole.

La municipalité et les associations du Village s'investissent pour la réussite de cette journée. Le football et le moto club pour les parkings, la boule joyeuse, la classe 2010 et le comité des fêtes pour les buvettes et la restauration.

D'ores-et-déjà, nous vous donnons rendez-vous sur le champ de foire et nous espérons que le soleil brillera sur la plaine du Forez.

Visite de Mgr Barbarin/Archevêque de Lyon



Cette année, dans le cadre d'une visite dans les paroisses regroupées sous le nom de « Paroisse Notre Dame des Coteaux du Levant », Monseigneur Philippe BARBARIN / Archevêque de Lyon sera présent à Grénieux et célébrera la Messe à 10 h, à la chapelle de Grénieux, accompagné du Père Yves BAUMGARTEN (Balbigny) et du Père Pierre COUBLE (Neulise).

MJC: Atelier des doigts de fée

« Pour tout renseignement sur la couture téléphoner au 04 77 27 98 97. »

Dans une ambiance conviviale, Agnès Chinel propose tous les mercredis de 18h à 20h., à la maison des associations, un atelier de couture créative. Loin du concept de la couture classique, venez découvrir comment réaliser un sac, un chapeau, une jupe, un pantalon, une veste... (selon le choix et le niveau des participants).

Ces ateliers sont proposés par cycles de 5 ou 6 séances, correspondant à la réalisation du vêtement choisi. La MJC met deux machines à coudre à votre disposition.

Rédigé par Agnès Chinel



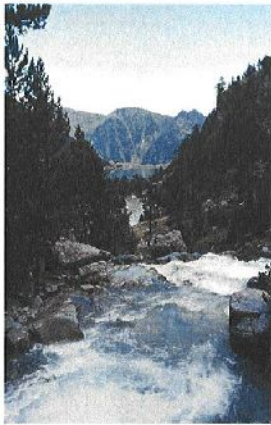
Les couturières



La confection



Les Chapeaux



L'eau c'est la vie

Passez au Durable

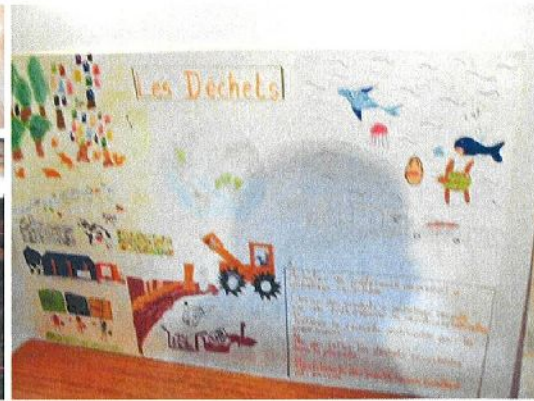
Dans le cadre de la semaine du développement durable qui a eu lieu du 1er avril au 7 avril 2008, les enfants de l'école de Nervieux Mizérieux (Classe de Mme Darmet : cours élémentaire deuxième année) ont participé à l'élaboration de la chartre de **l'éco-citoyen**.

La venue de plusieurs intervenants et la visite de deux sites (déchetterie de Balbigny et centre d'enfouissement de Mably) les ont amenés à réfléchir sur le tri des déchets et sur la fabrication du compost.

Cette réflexion s'inscrit dans un objectif plus vaste: faire le bon choix dans chaque geste du quotidien dans le domaine de l'énergie, de la gestion de l'eau, des transports et de l'alimentation.

Par leur démarche, les enfants nous rappellent à nos responsabilités individuelles en matière de protection environnementale.

Rédigé par Françoise Giroux
Déléguée environnement



L'aspect civisme

En ce début de printemps il est conseillé de ne pas passer la tondeuse le dimanche après-midi ou les jours fériés afin d'éviter les nuisances sonores pour le respect et le bien de tous.

Matières recyclables : utilisez au maximum les containers mis à la disposition de tous dans la commune, ceci concerne les emballages, les verres, les journaux.

Les chiens !!! Animaux de compagnie, ceux-ci peuvent causer des troubles à l'ordre public. Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite (amende de 50 €). Quel plaisir de pouvoir se promener dans nos rues et chemins en toute tranquillité. Alors, on fait un effort pour le compagnon fidèle !!!



Le compagnon fidèle